



MINISTÈRE DE LA CULTURE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Paris, le 22/09/2023

Volet Culture du premier comité de l'intelligence artificielle

Lancée en 2018, la première phase de la stratégie nationale pour l'intelligence artificielle (IA) impulsée par le Président de la République a permis de développer une filière de rang mondial.

Mais le rythme effréné des innovations nous rattrape : les technologies d'IA générative sont aujourd'hui sous le feu des projecteurs suite à la mise à disposition au grand public de « grands modèles de langage » comme ChatGPT, ou plus récemment avec les progrès exponentiels des technologies de *deepfake* et de clonage vocal. **Ces bouleversements technologiques revêtent un enjeu de souveraineté industrielle et culturelle et soulèvent de nouvelles problématiques qu'il nous faut mieux appréhender.**

Aujourd'hui, face à ces nouveaux défis, nous devons :

- renforcer nos formations ;
- investir pour favoriser l'innovation française sur la scène internationale ;
- définir une régulation adaptée pour protéger des dérives.

Afin d'adapter la stratégie nationale pour l'IA, de contribuer à éclairer les décisions du Gouvernement et faire de la France un pays à la pointe de cette révolution technologique, **la Première ministre a installé, ce mardi 19 septembre 2023, le premier Comité de l'intelligence artificielle générative.** Ce comité interministériel est co-présidé par l'économiste Philippe Aghion et par la présidente du conseil d'administration de l'ENS-PSL et du festival Séries Mania Anne Bouverot, entourés de 13 experts éminemment reconnus dans le domaine des nouvelles technologies et de l'intelligence artificielle, dont Alexandra Bensamoun, professeur de droit privé à l'Université Paris-Saclay, spécialiste en droit de la propriété intellectuelle et en droit du numérique, personnalité qualifiée au Conseil supérieur de la propriété littéraire et artistique (CSPLA).

En articulation avec ce comité interministériel, la ministre de la Culture a décidé de constituer un groupe spécifique sur l'impact de l'IA dans le secteur culturel, autour de 5 experts :

- **Alexandra Bensamoun**, qui portera notamment les travaux du groupe sectoriel au niveau du comité interministériel ;
- **Antonin Bergeaud**, professeur associé à HEC Paris, économiste de la croissance économique et de l'innovation ;
- **Benoît Carré**, auteur, compositeur, producteur et interprète, qui collabore avec des chercheurs sur les liens entre IA et musique ;

- **Bruno Patino**, président d'Arte, auteur et professeur associé à l'Ecole de journalisme de Sciences Po ;
- **Marion Carré**, cheffe d'entreprise, fondatrice d'Ask Mona, qui met l'IA au service des institutions culturelles.

Ce groupe dédié aux enjeux culturels du développement de l'IA travaillera notamment sur :

- Les potentialités de l'IA au service de la création et de l'accès à la culture ;
- L'évolution du régime juridique permettant de protéger les droits d'auteur et droits voisins tout en développant l'IA ;
- La fiabilité de l'information ;
- La valorisation des œuvres et des contenus culturels français et francophones ;
- L'impact de l'IA sur les métiers créatifs, la chaîne de valeur et la formation.

Le comité interministériel et le groupe sectoriel présenteront leurs recommandations au Gouvernement d'ici six mois.

Contact presse
Ministère de la Culture

Délégation à l'information et à la communication
Tél : 01 40 15 83 31
Mél : service-presse@culture.gouv.fr
www.culture.gouv.fr

3, rue de Valois
75001 Paris